



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 8 mai 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 8 mai 2017, à 19 h 30, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, 2^e étage, située au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil William Martinez, Pascal Pilon, Gaëtan Prud'homme, Guylaine Myre et Jean Legault formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

La conseillère Virginie Damien est absente.

Sont également présents Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier et Line Allard, directrice générale adjointe et greffière.

2017-05-131

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 8 mai 2017, tel que rédigé.

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 mai 2017, tel que rédigé :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **LÉGISLATIF**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2017
 - 3.2 Dépôt de la correspondance
 - 3.3 Commission de toponymie – précision de nom de voies de communication
4. **RESSOURCES HUMAINES**
 - 4.1 Ratification de mouvement de personnel pour le mois d'avril 2017
 - 4.2 Ratification d'embauche d'un manœuvre occasionnel
5. **FINANCES**
 - 5.1 Approbation de la liste de déboursés et transferts budgétaires numéro 2017-05
 - 5.2 Approbation du compte de dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier pour le mois d'avril 2017 et autorisation de paiement
 - 5.3 Dépôt de l'état comparatif de revenus et de dépenses
 - 5.4 Nomination des vérificateurs pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

COMITÉS DE GESTION

6. SÉCURITÉ INCENDIE – SÉCURITÉ CIVILE

- 6.1 Demande d'aide financière au ministère de la Sécurité publique – affaissement de la montée Léger et désignation du représentant de la Municipalité de Saint-Polycarpe

7. VOIRIE ET DÉNEIGEMENT

- 7.1 Approbation du bon de commande TP-000088 – Renoflex et autorisation de paiement
- 7.2 Entente intermunicipale sur la gestion des obstructions dans les cours d'eau et autorisation des signataires
- 7.3 Mandat à un laboratoire pour une étude géotechnique – remplacement d'un ponceau sur la montée Léger
- 7.4 Mandat à une firme d'ingénieurs pour la préparation de plans et devis – remplacement d'un ponceau sur la montée Léger
- 7.5 Résolution au ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports – pavage du chemin Sainte-Catherine et élargissement du carrefour

8. EAU POTABLE ET RÉSEAU D'AQUEDUC

- 8.1 Approbation de l'ordre de changement numéro 6 – Amec Foster Wheeler et autorisation du signataire

9. ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET RÉSEAU D'ÉGOUT

- 9.1

10. LOGEMENTS SOCIAUX

- 10.1 Nomination de membres au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation Saint-Polycarpe

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 11.1 Demande de dérogation mineure numéro 2017-03 pour le lot 3 765 745 (942, chemin de l'Église)
- 11.2 Demande de dérogation mineure numéro 2017-04 pour le lot 3 766 298 (1232, rue Bourgon)
- 11.3 Contrat d'échange de terrains entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et Julien Dagenais et Caroline Santerre Poirier et autorisation des signataires
- 11.4 Acte de vente entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et Geneviève Normandeau et Benoît Maisonneuve
- 11.5 Acte de vente entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et Marie-Josée Abran

12. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 12.1 Approbation du bon de commande LOI-000049 – Communications MJB et autorisation de paiement
- 12.2 Contrat de location entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et l'entreprise Robert Boileau inc.
- 12.3 Adhésion 2017-2018 Loisir et sport Montérégie et nomination du représentant désigné
- 12.4 Contrat de services entre le Centre sportif Soulanges et l'entreprises Proludik inc. et autorisation du signataire
- 12.5 École secondaire Soulanges – autorisation à circuler – Défi Soulanges



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

- 12.6 Fédération québécoise des sports cyclistes – autorisation à circuler - Tour Charles-Bruneau
- 12.7 Demande d'aide financière – Fonds jeunesse
- 12.8 Demande d'aide financière – Tournoi de golf Gérard Charlebois
- 12.9 Demande d'aide financière – Coop Unifrontières
- 12.10 Demande d'aide financière – Association des parents de Saint-Clet – Camp de jour Saint-Clet
- 12.11 Demande d'aide financière – Association des gens d'affaires Soulanges
- 12.12 Demande d'aide financière – Fondation du centre-hospitalier Vaudreuil-Soulanges
- 12.13 Demande d'aide financière – Maison des soins palliatifs Vaudreuil-Soulanges

13. RÈGLEMENTS

- 13.1 Adoption du Règlement numéro 157-2017 relativement à l'élargissement des pouvoirs et obligations du directeur général et secrétaire-trésorier
- 13.2 Abrogation de la résolution 2017-02-044, intitulée « CLICSÉQR – Révocation de l'actuel représentant autorisé, nomination d'une nouvelle représentante autorisée et nomination des 1^{ère} et 2^e responsable »
- 13.3 CLICSÉQR – Révocation de l'actuel représentant autorisé, nomination d'une nouvelle représentante autorisée et nomination des 1^{ère} et 2^e responsable
- 13.4 Avis de motion sur la présentation d'un futur règlement d'emprunt pour l'acquisition de deux véhicules, d'une faucheuse et de deux bornes de recharge électrique

14. AFFAIRES DIVERSES

- 14.1 Résolution d'appui – Municipalité de Saint-Zotique – écoulement pluvial de l'Autoroute 20
- 14.2 Résolution d'appui à la députée de Salaberry-Suroît – projet de loi C-539 visant à promouvoir les aliments locaux
- 14.3 Entente intermunicipale relative aux camions de cuisine de rue sur le territoire de la Municipalité régionale de Vaudreuil-Soulanges

15. PAROLE AUX CONSEILLERS

16. PAROLE AU MAIRE

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-132

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 avril 2017

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2017 est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

N° de résolution
ou annotation

DATE	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
2016/12/21	Ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation	Aide financière	Francine Charbonneau, ministre
2017/03/08	Ministère de la Famille	MADA	Francine Charbonneau, ministre John Bédard, dir. OMS
2017/03/20	Coalition québécoise pour le contrôle du tabac	Mesures de santé publique	Flory Doucas, Codirectrice et porte-parole
2017/03/22	Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine	Séances extraordinaires par voie électronique	Julie Thivierge, adjointe

2017-05-133

COMMISSION DE TOPONYMIE – PRÉCISION DE NOM DES VOIES DE COMMUNICATION

ATTENDU les problèmes reliés à la dénomination de certaines rues;

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

DE PRÉCISER le nom de certaines voies de communication, à savoir :

Nom actuel	Modification demandée
A.-Pharand	Antoine-Pharand
E.-Aubry	Eucher-Aubry
J.-Taylor	John-Taylor
P.-J.-Le Moyne	Paul-Joseph-Le Moyne

DE TRANSMETTRE cette demande à la Commission de toponymie afin d'officialiser la nouvelle dénomination des voies de communication ci-dessus mentionnée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-134

RATIFICATION DE MOUVEMENT DE PERSONNEL POUR LE MOIS D'AVRIL 2017

Il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie le mouvement de personnel énuméré dans le rapport du mois d'avril 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-135

RATIFICATION D'EMBAUCHE D'UN MANŒUVRE OCCASIONNEL

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie l'embauche de Maxime Gamelin à titre de manœuvre occasionnel à la classe 3, échelon 2, de la convention collective des employés municipaux. La date d'embauche est le 11 avril 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-136

APPROBATION DE LA LISTE DE DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES 2017-05

Il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe approuve les déboursés et transferts budgétaires inscrits à la liste numéro 2017-05 au montant de 292 659,36 \$;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des comptes inscrits à la liste numéro 2017-05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-137

APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER POUR LE MOIS D'AVRIL 2017 ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Le compte de dépenses d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, totalisant 122,42 \$ pour le mois d'avril 2017, est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le compte de dépenses du mois d'avril 2017 d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de 122,42 \$ à Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier.

D'AUTORISER cette dépense et le paiement par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire numéro 02-130-00310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DE REVENUS ET DÉPENSES

Conformément à l'article 176.4 du Code municipal, l'état comparatif des revenus et dépenses est déposé devant ce conseil. Le rapport tient compte du réel au 31 mars 2017.

2017-05-138

NOMINATION DE LA FIRME DE VÉRIFICATEURS COMPTABLES POUR L'ANNÉE 2017

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe retienne les services professionnels de la firme comptable Goudreau Poirier inc., pour la vérification comptable et



N° de résolution
ou annotation

2017-05-139



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

la préparation des états financiers consolidés 2017 pour un montant de 24 604,65 \$, incluant les taxes applicables;

QUE cette future dépense soit imputée au poste budgétaire 02-130-00-413, le tout conditionnellement à l'approbation des crédits budgétaires 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE – AFFAISSEMENT DE LA MONTÉE LÉGER ET DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

ATTENDU les récentes pluies abondantes reçues sur notre région dans les dernières semaines;

ATTENDU QUE suite à ces pluies diluviennes, un important affaissement de la chaussée est survenu sur la montée Léger;

ATTENDU le Programme général d'aide financière lors de sinistre du ministère de la Sécurité publique;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

DE DÉPOSER une demande d'aide financière auprès du ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Programme général d'aide financière lors de sinistre;

DE NOMMER le directeur général et secrétaire-trésorier comme représentant désigné de la municipalité;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-140

APPROBATION DU BON DE COMMANDE TP-000088 – RENOFLEX ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Le bon de commande numéro TP-000088 relatif à Renoflex au montant de 23 192,26 \$, incluant les taxes applicables est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le bon de commande numéro TP-000088 relatif à Renoflex au montant de 23 192,26 \$ pour l'acquisition de glissières de sécurité;

D'AUTORISER la dépense et le paiement jusqu'à concurrence de 23 192,26 \$, incluant les taxes applicables, à Renoflex par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire numéro 23-07200-721.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

**ENTENTE INTERMUNICIPALE SUR LA GESTION DES OBSTRUCTIONS
DANS LES COURS D'EAU ET AUTORISATION DES SIGNATAIRES**

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Municipalité de Saint-Zotique relativement à l'offre présentée par la MRC de Vaudreuil-Soulanges de confier la gestion de certaines interventions dans les cours d'eau situés sur son territoire ou le traversant;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe est d'accord à ce que soit confiée la gestion du bassin versant numéro 21 à la Municipalité de Saint-Zotique, en collaboration avec elle;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de conclure des ententes intermunicipales permettant de confier la gestion des cours d'eau à la Municipalité de Saint-Zotique et de l'autoriser à réaliser certains travaux identifiés auxdites ententes;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe approuve les ententes particulières à intervenir pour la gestion des cours d'eau du bassin versant numéro 21;

QUE le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Polycarpe, les ententes particulières relatives à la gestion de certaines interventions dans ledit cours d'eau ainsi que tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-142

**MANDAT À UN LABORATOIRE POUR UNE ÉTUDE GÉOTECHNIQUE –
REPLACEMENT D'UN PONCEAU SUR LA MONTÉE LÉGER ET
AUTORISATION DE PAIEMENT**

CONSIDÉRANT l'affaissement de terrain survenu sur la montée Léger;

il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

DE MANDATER la firme Solmatech inc. pour la réalisation d'une étude géotechnique visant le remplacement d'un ponceau sur la montée Léger.

D'AUTORISER la dépense et le paiement jusqu'à concurrence de 12 256,34 \$, incluant les taxes applicables, à la firme Somatech inc., pour la réalisation d'une étude géotechnique à même le poste budgétaire numéro 02-320-00529, le tout tel que décrit à l'offre de service daté du 1^{er} mai 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-143

**MANDAT À UNE FIRME D'INGÉNIEURS POUR LA PRÉPARATION DE
PLANS ET DEVIS – REPLACEMENT D'UN PONCEAU SUR LA MONTÉE
LÉGER ET AUTORISATION DE PAIEMENT**

CONSIDÉRANT l'affaissement de terrain survenu sur la montée Léger;

il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU



N° de résolution
ou annotation

2017-05-144



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

DE MANDATER la firme Les services EXP inc. pour la préparation de plans et devis visant le remplacement d'un ponceau sur la montée Léger.

D'AUTORISER la dépense et le paiement jusqu'à concurrence de 21 718,78 \$, incluant les taxes applicables, à la firme Les services EXP inc., pour la préparation de plans et devis à même le poste budgétaire numéro 02-320-00529, le tout tel que décrit à l'offre de service daté du 12 avril 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS – PAVAGE DU CHEMIN SAINTE-CATHERINE ET ÉLARGISSEMENT DU CARREFOUR

CONSIDÉRANT l'état lamentable de la chaussée du chemin Sainte-Catherine;

CONSIDÉRANT la dangerosité du carrefour chemin Sainte-Catherine, de rue Sainte-Catherine et du chemin Saint-Philippe;

CONSIDÉRANT les plaintes multiples de nos citoyens;

CONSIDÉRANT le souci constant de la Municipalité de Saint-Polycarpe d'assurer la sécurité de ses citoyens et des usagers sur son territoire;

CONSIDÉRANT nos démarches précédentes qui se sont avérées vaines;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

DE RÉITÉRER notre demande auprès de ministère du Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports, à savoir le pavage du chemin Sainte-Catherine, et ;

DE RÉITÉRER notre demande au même ministère à savoir des travaux d'élargissement du carrefour du chemin Sainte-Catherine, de la rue Sainte-Catherine et du chemin Saint-Philippe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-145

APPROBATION DE L'ORDRE DE CHANGEMENT NUMÉRO 6 – AMEC FOSTER WHEELER ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve l'ordre de changement numéro 6 d'AMEC FOSTER WHEELER, dans le cadre de l'opération des installations de traitement de l'eau potable et des eaux usées pour un montant total de 397,35 \$, incluant les taxes applicables. Cet ordre de changement numéro 6 correspond à une réparation effectuée sur un U.V. et à la réparation d'une fuite survenue sur la conduite située après les unités d'U.V.;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle à signer l'ordre de changement numéro 6.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



2017-05-146
N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

NOMINATION DE MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION SAINT-POLYCARPE

ATTENDU que plusieurs mandats de membres au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation Saint-Polycarpe sont devenus échus;

ATTENDU qu'à la demande du directeur-gérant de l'Office municipal d'habitation il y lieu de reconduire ces mandats;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal nomme Guylaine Myre, conseillère municipale comme représentante de la municipalité au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation Saint-Polycarpe jusqu'au 31 octobre 2017;

QUE le conseil municipal nomme Gisèle Baroni et Pierre Régimbald membres citoyens au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation Saint-Polycarpe pour un terme de trois ans, soit jusqu'au 30 avril 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-147

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2017-03 POUR LE LOT 3 765 745 (942, CHEMIN DE L'ÉGLISE)

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), le conseil invite tout intéressé à se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure 2017-03 présentée devant ce conseil.

Aucun intéressé ne se fait entendre.

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure a été déposée le 13 avril 2017 par François Lalonde pour le lot 3 765 745 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette demande vise à permettre l'utilisation de conteneur pour la construction d'un bâtiment accessoire agricole, alors que l'article 7.3 du règlement de zonage 113-2012 et ses amendements prohibe l'utilisation de conteneur à d'autres fins que celle du transport de marchandises;

CONSIDÉRANT QUE les conteneurs ne seront utilisés que comme structure et seront dissimulés par un revêtement extérieur et une toiture;

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement projeté est très peu visible de la voie publique;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable émise par le Comité consultatif d'urbanisme,

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU



N° de résolution
ou annotation

2017-05-148



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'accepter la demande de dérogation mineure 2017-03 pour le lot 3 765 745 du cadastre du Québec, afin de permettre l'utilisation de conteneur pour la construction d'un bâtiment accessoire agricole, conditionnellement à ce qu'un recouvrement d'aluminium recouvre tout le bâtiment, que la couleur du bâtiment soit agencée à celle des autres bâtiments existants et que les travaux soit terminé au plus tard un (1) an suivant l'émission du permis de construction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2017-04 POUR LE LOT 3 766 298 (1232, RUE BOURGON)

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), le conseil invite tout intéressé à se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure 2017-04 présentée devant ce conseil.

Aucun intéressé ne se fait entendre.

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure a été déposée le 17 mars 2017 par Grains J.P inc., représenté par Simon Poirier, pour le lot 3 766 298 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette demande vise à régulariser l'agrandissement en cours d'un bâtiment accessoire abritant un dépoussiéreur qui augmentera la superficie de l'usage dérogatoire (entreposage du grains) en zone résidentielle de 13,01 mètres carrés, alors que l'article 6.1.4 du règlement de zonage 113-2012 et ses amendements interdit tout extension de l'usage silos à grains situé en zone résidentielle;

CONSIDÉRANT QUE cet agrandissement vise uniquement à réduire la quantité de poussière dispersée dans ce secteur résidentiel et ne permet aucune augmentation de la capacité d'entreposage du grain;

CONSIDÉRANT QUE la superficie additionnelle demandée est mineure;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a reporté sa décision à la présente séance afin de répondre aux questions posées par le public lors de la séance du 10 avril 2017;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de constructions se sont poursuivis le 26 avril 2017 sans que le permis de construction n'ait été émis;

CONSIDÉRANT QU'une dérogation mineure à l'égard de travaux en cours ne peut être accordée que si les travaux ont été effectués de bonne foi;

CONSIDÉRANT la recommandation défavorable émise par le Comité consultatif d'urbanisme,

Il est proposé par le conseiller William Martinez
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

De refuser la demande de dérogation mineure 2017-04 pour le lot 3 766 298 du cadastre du Québec, afin de régulariser l'agrandissement en cours d'un bâtiment accessoire abritant un dépoussiéreur qui augmentera la superficie de l'usage dérogatoire (entreposage du grains) en zone résidentielle de 13,01 mètres carrés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONTRAT D'ÉCHANGE DE TERRAINS ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE ET JULIEN DAGENAIS ET CAROLINE SANTERRE POIRIER ET AUTORISATION DES SIGNATAIRES

ATTENDU QUE pour procéder à l'aménagement du parc de la Nouvelle-Longueuil, la Municipalité de Saint-Polycarpe doit recourir à un échange de terrains;

ATTENDU QUE les propriétaires du terrain portant le numéro de lot 6 032 130 du cadastre du Québec accepte de transférer ce lot à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe propriétaire du lot numéro 6 032 129 transfère en échange à Julien Dagenais et Caroline Santerre Poirier ce lot;

POUR CES MOTIFS

il est proposé par le conseiller William Martinez
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe autorise le transfert, à titre d'échange, d'un terrain situé en la Municipalité de Saint-Polycarpe étant le lot 6 032 129 au cadastre du Québec, propriété de la Municipalité de Saint-Polycarpe, à Julien Dagenais et Caroline Santerre Poirier, résidant au numéro 41 rue de la Nouvelle-Longueuil à Saint-Polycarpe, province de Québec;

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe accepte le transfert en sa faveur, à titre d'échange, d'un terrain situé en la Municipalité de Saint-Polycarpe étant le lot 6 032 130 au cadastre du Québec, propriété de Julien Dagenais et Caroline Santerre Poirier à la Municipalité de Saint-Polycarpe.

L'acte d'échange devra stipuler :

- cet échange est fait sans soulte;
- les coûts de l'arpentage et de l'identification cadastrale desdits lots de même que de l'acte d'échange et de son inscription au registre foncier sont à la charge de la Municipalité de Saint-Polycarpe; et
- chacune des parties renonce au droit qu'elle a de reprendre l'immeuble transféré en échange dans l'éventualité où elle serait évincée de l'immeuble reçu en échange.

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe autorise Jean-Yves Poirier, maire et Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Polycarpe le contrat d'Échange de même que tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-150

ACTE DE VENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE ET GENEVIÈVE NORMANDEAU ET BENOÎT MAISONNEUVE

ATTENDU les besoins de la Municipalité de Saint-Polycarpe suite à l'aménagement du parc de la Nouvelle-Longueuil;



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe autorise la vente, pour la contrepartie d'un dollar, du lot 6 032 126 au cadastre du Québec, à Geneviève Normandeau et Benoît Maisonneuve, résidant au numéro 16 rue Curé-Cholet à Saint-Polycarpe, province de Québec avec stipulation à l'effet que les coûts de l'arpentage et de l'identification cadastrale dudit lot de même que du contrat de vente et de son inscription au registre foncier sont à la charge de la municipalité;

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe autorise Jean-Yves Poirier, maire et Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Polycarpe le contrat de vente de même que tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-151

ACTE DE VENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE ET MARIE-JOSÉE ABRAN

ATTENDU les besoins de la Municipalité de Saint-Polycarpe suite à l'aménagement du parc de la Nouvelle-Longueuil;

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe autorise la vente, pour la contrepartie d'un dollar, du lot 6 032 127 au cadastre du Québec, à Marie-Josée Abran, résidant au numéro 20 rue Curé-Cholet à Saint-Polycarpe, province de Québec avec stipulation à l'effet que les coûts de l'arpentage et de l'identification cadastrale dudit lot de même que du contrat de vente et de son inscription au registre foncier sont à la charge de la municipalité;

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe autorise Jean-Yves Poirier, maire et Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Polycarpe le contrat de vente de même que tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-152

APPROBATION DU BON DE COMMANDE LOI-000049 - COMMUNICATIONS MJB ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Le bon de commande numéro LOI-000049 relatif à Communications MJB au montant de 13 245,12 \$, incluant les taxes applicables est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le bon de commande numéro LOI-000049 relatif à Communications MJB au montant de 13 245,12 \$ pour l'élaboration de la démarche Municipalité amis des aînés (MADA);



N° de résolution
ou annotation

2017-05-153



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'AUTORISER la dépense et le paiement jusqu'à concurrence de 13 245,12 \$, incluant les taxes applicables, à Communications MJB par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire numéro 02-701-20-959.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CONTRAT DE LOCATION ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE ET L'ENTREPRISES ROBERT BOILEAU INC.

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

DE CONCLURE un contrat avec l'entreprise Robert Boileau inc. pour la location d'une Zamboni pour la saison 2017-2018, soit du 31 juillet 2017 au 29 avril 2018;

D'AUTORISER la dépense et le paiement jusqu'à concurrence de 24 365,07 \$, incluant les taxes applicables, à Robert Boileau inc., par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire 02-702-93-516;

D'AUTORISER Martin Desrosiers, directeur du Service des sports, des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer l'entente avec l'entreprise Robert Boileau inc., de même que tous documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-154

ADHÉSION 2017-2018 – LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE, NOMINATION DU REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe adhère à l'organisme Loisir et Sport Montérégie;

DE NOMMER Martin Desrosiers, directeur du Service des sports, des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, représentant désigné pour la Municipalité de Saint-Polycarpe;

D'AUTORISER la dépense et le paiement jusqu'à concurrence de 93,46 \$, incluant les taxes applicables, à Loisir et Sport Montérégie, par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire 02-701-20-494.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-155

CONTRAT DE SERVICES ENTRE LE CENTRE SPORTIFS SOULANGES ET L'ENTREPRISE PROLUK INC., AUTORISATION DU SIGNATAIRE ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

DE CONCLURE un contrat avec l'entreprise Proludik inc pour la location de jeux lors de la Fête nationale ;



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'AUTORISER la dépense et le paiement jusqu'à concurrence de 1 820,05 \$, incluant les taxes applicables, à Proludik inc., par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire 02-701-10-447;

D'AUTORISER Martin Desrosiers, directeur du Service des sports, des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer l'entente avec l'entreprise Proludik inc. de même que tous documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-156

ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES – AUTORISATION À CIRCULER – DÉFI SOULANGES

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'École secondaire Soulanges à circuler sur le territoire de la municipalité le mercredi 7 juin 2017, dans le cadre de l'événement Défi Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-157

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SPORTS CYCLISTES – AUTORISATION À CIRCULER – TOUR CIBC CHARLES BRUNEAU

Il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la Fédération québécoise des sports cyclistes à circuler sur le territoire de la municipalité le jeudi 6 juillet 2017, dans le cadre de l'événement Tour CIBC Charles-Bruneau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-158

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - FONDS JEUNESSE

ATTENDU QU'une demande d'aide financière du Fonds jeunesse a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

DE NE PAS DONNER suite à la demande d'aide financière du Fonds jeunesse dans le cadre de l'événement « La croisière du conseil ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-159

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - TOURNOI DE GOLF GÉRARD CHARLEBOIS

ATTENDU qu'une demande d'aide financière dans le cadre du tournoi de golf Gérard Charlebois a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie une aide financière de 200 \$ lors du Tournoi de golf Gérard Charlebois. Cet événement aura lieu le samedi 17 juin 2017 et les profits engendrés lors de ce tournoi seront versés à la Maison des soins palliatifs Vaudreuil-Soulanges;

D'AUTORISER la dépense de cette aide financière au montant de 200 \$ à même le poste budgétaire numéro 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-160

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – COOP UNIFRONTIÈRES

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de la Coop Unifrontières a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

DE NE PAS DONNER suite à la demande d'aide financière de la Coop Unifrontières dans le cadre de leur 2^e édition du tournoi de golf.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-161

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ASSOCIATION DES PARENTS DE SAINT-CLET – CAMP DE JOUR SAINT-CLET 2017

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de l'Association des parents de Saint-Clet a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie une aide financière de 175 \$ à l'organisme l'Association des parents de Saint-Clet, représentant le coût de la location de deux heures de glace au mois d'août prochain;

D'AUTORISER la dépense de cette aide financière au montant de 175 \$ à même le poste budgétaire numéro 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-162

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – L'ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE SOULANGES

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de l'organisme l'Association des gens d'affaires de Soulanges a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie une aide financière de 125 \$ à l'Association des gens d'affaires de Soulanges, représentant le coût d'acquisition d'un billet pour l'événement Gala prestige 25^e anniversaire qui aura lieu le 26 mai 2017.

D'AUTORISER la dépense de cette aide financière au montant de 125 \$ à même le poste budgétaire numéro 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



2017-05-163
ou annotation

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FONDATION DU CENTRE-HOSPITALIER VAUDREUIL-SOULANGES

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de la Fondation du centre-hospitalier Vaudreuil-Soulanges a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie une aide financière de 150 \$ à la Fondation du centre-hospitalier Vaudreuil-Soulanges, représentant le coût d'acquisition d'un billet pour l'événement Salon des vins Vaudreuil-Soulanges qui aura lieu le 17 mai 2017;

D'AUTORISER la dépense de cette aide financière au montant de 150 \$ à même le poste budgétaire numéro 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-164

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MAISON DES SOINS PALLIATIFS DE VAUDREUIL-DORION

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de la Maison des soins palliatifs Vaudreuil-Soulanges a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie une aide financière de 1 000 \$ à la Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Dorion, représentant le coût d'acquisition d'un « forfait quatuor » pour le tournoi de golf annuel qui aura lieu le 29 mai 2017.

D'AUTORISER la dépense de cette aide financière au montant de 1 000 \$ à même le poste budgétaire numéro 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-165

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 157-2017 RELATIVEMENT À L'ÉLARGISSEMENT DES POUVOIRS ET OBLIGATIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

ATTENDU QU'une copie du Règlement numéro 157-2017 relativement à l'élargissement des pouvoirs et obligations du directeur général et secrétaire-trésorier a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU



N° de résolution
ou annotation

2017-05-166



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Règlement numéro 157-2017 relativement à l'élargissement des pouvoirs et obligations du directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 2017-02-044, INTITULÉE « CLICSEQUR – RÉVOCATION DE L'ACTUEL REPRÉSENTANT AUTORISÉ, NOMINATION D'UNE NOUVELLE REPRÉSENTANTE AUTORISÉE ET NOMINATION DES 1^{ÈRE} ET 2^E RESPONSABLE

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

D'ABROGER la résolution numéro 2017-02-044, intitulée « CLICSEQUR – révocation de l'actuel représentant autorisé, nomination d'une nouvelle représentante autorisée et nomination des 1^{ère} et 2^e responsable ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-167

CLICSEQUR - RÉVOCATION DE L'ACTUEL REPRÉSENTANT AUTORISÉ, NOMINATION D'UNE NOUVELLE REPRÉSENTANTE AUTORISÉE ET NOMINATION DES 1^{ÈRE} ET 2^E RESPONSABLES

ATTENDU QUE ClicSEQUR est un service d'authentification du gouvernement du Québec offert par les ministères et organismes participant, offrant des services en ligne à partir de ClicSEQUR;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire participe à ce service;

ATTENDU le mouvement de personnel au sein de la Municipalité de Saint-Polycarpe;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

DE RÉVOQUER Jacques Brisson comme représentant autorisé auprès de ClicSEQUR;

DE NOMMER Anne-Marie Duval, directrice des Services administratifs et secrétaire-trésorière adjointe représentante autorisée auprès de ClicSEQUR;

DE NOMMER Anne-Marie Duval et Marie-Andrée Daoust, respectivement 1^{ère} et 2^e responsable auprès de ClicSEQUR.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-168

AVIS DE MOTION SUR LA PRÉSENTATION D'UN FUTUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACQUISITION DE DEUX VÉHICULES, D'UNE FAUCHEUSE ET DE DEUX BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Avis de motion est donné par le conseiller Gaëtan Prud'homme sur la présentation d'un futur règlement d'emprunt pour l'acquisition de deux véhicules, d'une faucheuse et de deux bornes de recharge électrique.



2017-05-169

N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

**RÉSOLUTION D'APPUI – MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE –
ÉCOULEMENT PLUVIAL DE L'AUTOROUTE 20**

CONSIDÉRANT les accumulations d'eau importante et les débordements récurrents des fossés en bordure de l'Autoroute 20 lors des pluies abondantes;

CONSIDÉRANT les inondations sur le territoire de la Municipalité de Saint-Zotique causées par la hausse de la rivière Delisle et l'inversement de l'écoulement du cours d'eau Léger;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2016-10-395 de la Municipalité de Saint-Zotique demandant au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec (MTMDET) de procéder à des travaux d'entretien et de reprofilage des fossés de l'Autoroute 20 traversant le territoire de la Municipalité de Saint-Zotique afin d'en permettre le drainage vers les Grands Marais;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
Appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

D'APPUYER la Municipalité de Saint-Zotique dans leur requête auprès du MTMDET pour que des travaux d'amélioration du drainage des fossés de l'Autoroute 20 sur leur territoire soient effectués;

DE TRANSMETTRE une copie de cette résolution au MTMDET ainsi qu'à la Municipalité de Saint-Zotique

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-05-170

**RÉSOLUTION D'APPUI À LA DÉPUTÉE DE SALABERRY-SUROÏT –
PROJET DE LOI POUR LA PROMOTION DES ALIMENTS LOCAUX**

ATTENDU la nécessité de mettre en œuvre une stratégie pancanadienne sur les aliments locaux;

ATTENDU la nécessité d'élaborer une politique visant à inciter les institutions fédérales à acheter des aliments locaux;

ATTENDU qu'une telle stratégie pancanadienne pourrait s'avérer un levier de croissance économique intéressant pour les producteurs de la région,

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe appuie la députée de Salaberry-Suroît, madame Anne Minh-Thu Quach, dans sa démarche auprès du gouvernement afin que soit élaborer une stratégie pancanadienne visant les institutions fédérales à acheter des aliments locaux.

DE TRANSMETTRE copie de cette résolution à la députée de Salaberry-Suroît, madame Anne Minh-Thu Quach.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



N^o de résolution
ou annotation
2017-05-171



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE AUX CAMIONS DE CUISINE DE RUE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges désirent se prévaloir d'une entente intermunicipale relative à l'inspection des camions de cuisine de rue afin de permettre à ces derniers de circuler sur tout le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE cette entente n'est pas en lien avec les règlements généraux des municipalités relativement à cet usage sur leur territoire,

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

D'AUTORISER Jean-Yves Poirier, maire et le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle, à signer l'entente intermunicipale relative à l'inspection des camions de cuisine de rue sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PAROLE AUX CONSEILLERS

- La conseillère Guylaine Myre et l'ensemble du conseil municipal donne une motion de solidarité envers les sinistrés de la Ville de Rigaud et à toutes les municipalités de la MRC touchées par les inondations.

PAROLE AU MAIRE

- Inondations
- Souper des bénévoles
- Comité d'embellissement – projets à venir
- Amélioration et actualisation de la signalisation routière
- Affaissement du ponceau de la montée Léger

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire Jean-Yves Poirier, invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions. Les sujets traités sont les suivants, à savoir :

- Dérogation mineure 2017-04 – Grains J.P. inc.
- Stationnement sur la rue Sainte-Catherine
- Nuisances – tonte de gazon
- Béton Brunet
- Sécurité au coin de la rue Bourgon et de la rue du Curé-Cholet
- Emplacement de boîtes postales sur la rue Bourgon
- Camp de jour
 - Tarification
 - Une semaine supplémentaire à la fin
 - Forfait à la semaine
- Mandat à Solmatech et Les services EXP inc.
- Dérogation mineure 2017-03 – matériel de recouvrement
- Règlement d'emprunt vs acquisition de véhicules électriques et location via le CGER
- Divers bollards sur le territoire de la municipalité



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

- Glissières de sécurité
- Marquage et lignage de lignes
- Infiltration d'eau au Centre sportif Soulanges : cuisine de la salle communautaire

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 21 h 17, l'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe lève la présente séance ordinaire du 8 mai 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

Le maire



Eric Lachapelle



Jean-Yves Poirier